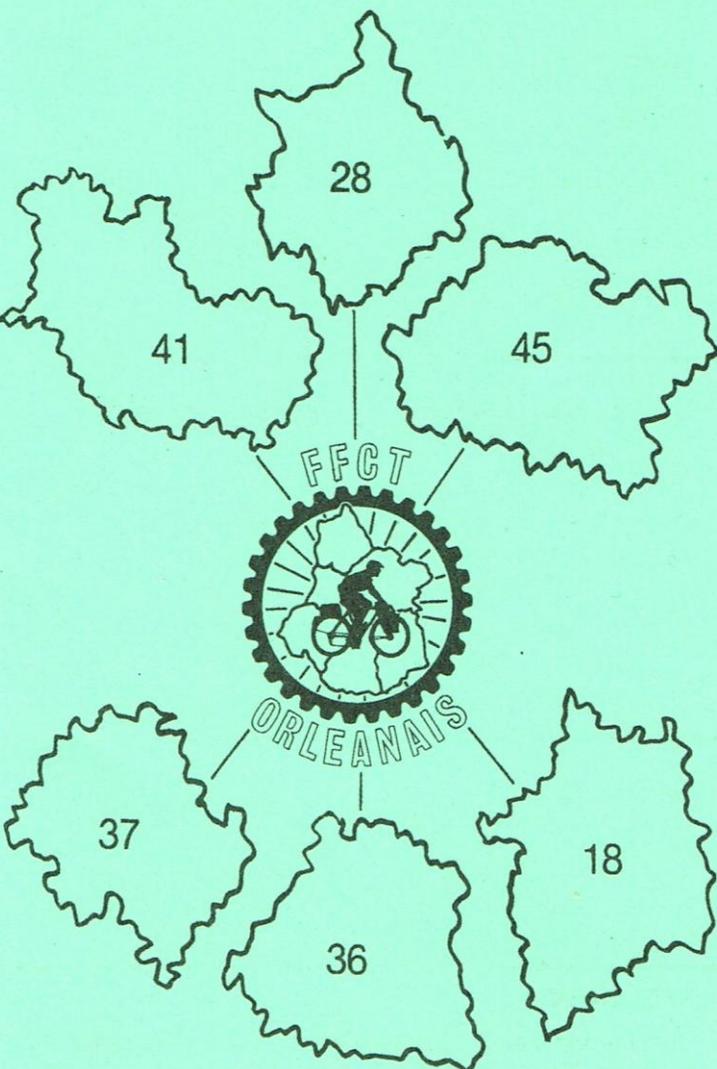


FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



CONCENTRATION DU CENTRE

SOUVENIR LOUIS JEFFREDO

LIGUE DE L'ORLÉANAIS

NOM :
 PRÉNOM :
 AGE :
 SEXE :
 N° LICENCE :
 CLUB :
 N° F.F.C.T. :

TAMPON SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

DATE :

RÈGLEMENT

Chaque participant ralliera le Siège de son Association à un point de Randonnée fixé par les Organisateurs. Chaque participant apportera à son Association 1 point multiplié par le kilométrage séparant - A VOL D'OISEAU - le point de contrôle de la Concentration, du siège de son Association. Le Kilométrage entre 2 contrôles ne devra pas dépasser 50 kilomètres. Les cas non prévus au Règlement seront tranchés par la commission du challenge

KM	HEURES	CONTRÔLES
		TAMPON du SIÈGE au DÉPART
KILOMÉTRAGE A VOL D'OISEAU		TAMPON D'HOMOLOGATION